



Conseil économique et social

Distr. générale
31 mars 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021

23 juillet 2020-22 juillet 2021

Point 20 de l'ordre du jour

Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'Université

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Présentation de la structure mondiale de l'Université des Nations Unies en 2020	4
A. Gouvernance et direction	4
B. Structure de l'Université des Nations Unies	5
C. Ressources humaines et financières	6
III. Bilan de l'année	7
A. Réponse à la pandémie	7
B. Faits nouveaux	9
C. Recherches utiles à l'élaboration des politiques	12
D. Résultats concrets	16
IV. Diffusion des connaissances et activités de communication	19
A. Publications	19
B. Manifestations	19
C. Enseignement universitaire supérieur et formation spécialisée	19
D. Séances d'information et exposés	20
E. Couverture médiatique et communication en ligne	20
V. Quarante-cinquième anniversaire de la création de l'Université des Nations Unies	21
A. Historique et influence	21
B. Perspectives	24



Annexe

Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies

26

I. Introduction

1. La demande en travaux de recherche indépendants et objectifs sur les politiques à suivre a rarement été aussi forte qu'aujourd'hui. L'Université des Nations Unies (UNU) est déterminée à produire des recherches fondées sur les faits en vue de contribuer à l'élaboration de politiques et la prise de décisions relatives aux questions urgentes et émergentes de portée mondiale.

2. Conformément à la Charte de l'Université des Nations Unies, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1973 (résolution 3081 (XXVIII) ; voir également [A/9149/Add.2](#)), l'Université consacre ses activités à la recherche sur les problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité qui relèvent de l'ONU et de ses institutions, et jouit d'une autonomie dans le cadre de l'Organisation. La Charte dispose également que l'UNU jouit des libertés universitaires nécessaires à la réalisation de ses objectifs, notamment en ce qui concerne le choix des sujets et des méthodes de recherche et de formation.

3. Du fait de sa position unique en tant qu'institution de recherche et partenaire de confiance du système des Nations Unies dans le domaine des connaissances, l'UNU est particulièrement bien placée pour :

a) promouvoir la création et la mise en commun de connaissances dans le cadre de programmes d'enseignement et de renforcement des capacités ;

b) mettre en relation divers acteurs internationaux afin de produire des travaux de recherche objectifs et de grande qualité et de les diffuser auprès de publics variés ;

c) traduire les résultats des travaux de recherche susceptibles de susciter des changements positifs en recommandations pragmatiques et fondées sur les faits, à l'intention de l'ONU et des décideurs du monde entier.

4. L'Université crée des passerelles entre le milieu universitaire et les instances de décision internationales, en ce qu'elle offre aux chercheurs des institutions universitaires et aux laboratoires d'idées, y compris ceux issus de pays en développement, la possibilité unique de contribuer à la formulation des politiques à l'ONU.

5. Ces dernières années, les collaborations de l'UNU ont porté sur des questions variées, telles que l'incidence des changements climatiques sur les écosystèmes naturels, les moyens de subsistance et le bien-être ; la protection de la diversité biologique et des écosystèmes naturels ; les réponses efficaces aux nouveaux flux migratoires ; la lutte contre les drogues illicites ; l'éducation au service du développement durable ; l'égalité des genres ; les promesses et conséquences des nouvelles technologies, y compris leur rôle pour ce qui est d'exacerber ou de réduire les inégalités aux niveaux national et international. Le programme de travail de l'UNU englobe d'ailleurs les 17 objectifs de développement durable.

6. L'UNU contribue au développement et au renforcement des capacités aux niveaux national et local grâce à des initiatives de formation, y compris des programmes interdisciplinaires sanctionnés par un diplôme de troisième cycle ainsi que des cours non diplômants et des ateliers spécialisés, qui sont axés sur les défis urgents et complexes auxquels se heurtent la paix, le développement et la durabilité ainsi que sur les besoins des pays du Sud.

7. Elle communique les résultats de ses recherches dans des publications (dont beaucoup sont disponibles gratuitement au format numérique), lors de manifestations, sur des sites Web et dans les médias sociaux.

8. Le présent rapport vise à récapituler les activités, réalisations et priorités de l'UNU en 2020, l'accent étant mis sur les contributions de l'Université à l'élaboration des politiques. Il ne vise pas à faire un inventaire exhaustif des activités et des résultats de l'Université, mais plutôt à offrir un tour d'horizon thématique et géographique de ses travaux. On trouvera plus d'informations sur les travaux de l'Université sur le site Web de cette dernière, à l'adresse suivante : <http://unu.edu>.

II. Présentation de la structure mondiale de l'Université des Nations Unies en 2020

9. L'UNU est constituée de 14 instituts de recherche et de formation¹ implantés dans 12 pays. La coordination de ce réseau mondial est assurée par le Centre de l'UNU à Tokyo et régi par le Conseil de l'Université, dont les membres sont nommés conjointement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

A. Gouvernance et direction

10. Le fonctionnement et les activités académiques de l'UNU sont supervisés par cinq structures de gouvernance et de direction, dont trois opèrent à l'échelle du système (le Conseil, le Rectorat et l'Administration de l'UNU) et deux à l'échelle des instituts (les directeurs et directrices ainsi que les conseils et comités consultatifs)².

11. Le Conseil de l'UNU supervise les affaires de l'ensemble de la structure. Notamment, il approuve le programme de travail et le budget de l'UNU et adopte les statuts et politiques intéressant l'Université et les instituts. Il rend compte des travaux de l'Université à l'Assemblée générale, au Conseil économique et social et au Conseil exécutif de l'UNESCO.

12. Le Conseil est composé de 12 membres, nommés pour un mandat de six ans et siégeant à titre individuel et non en qualité de représentant de leur pays (voir annexe), du Recteur de l'UNU et de trois membres de droit, à savoir le Secrétaire général de l'ONU, la Directrice générale de l'UNESCO et le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Le Conseil s'est réuni deux fois en 2020 : en juin, pour sa soixante-treizième session, et en décembre, pour sa soixante-quatorzième session. Du fait de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les deux sessions se sont tenues en ligne.

13. Le Rectorat de l'UNU est chargé de fournir des orientations à la direction de l'Université et de coordonner les activités d'élaboration des politiques de l'Université et de ses instituts. Le Recteur, qui a rang de Secrétaire général adjoint, est le plus haut responsable académique et administratif de l'Université. Il est assisté d'un Vice-Recteur et d'une Vice-Rectrice, basés à Tokyo et à Bonn (Allemagne), et par le Rectorat, à Tokyo.

14. L'Administration de l'UNU est chargée de l'élaboration de normes unifiées, de la gestion du système financier et du système de trésorerie et de la présentation de l'information budgétaire au Conseil. Par ailleurs, elle fournit à l'ensemble de la

¹ À savoir les 14 unités académiques de l'Université (telles qu'énumérées à la section II.B du présent rapport).

² Trois grands organes externes jouent un rôle de gouvernance important : il s'agit du Comité des commissaires aux comptes, du Bureau des services de contrôle interne et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

structure des services financiers ainsi que des services de gestion des ressources humaines et d'achats. L'unité est basée à Tokyo et dispose d'un bureau de services administratifs à Putrajaya (Malaisie).

15. Chacun des 14 instituts de l'ONU a à sa tête un directeur ou une directrice, qui relève du Recteur et exerce un contrôle direct sur l'établissement du budget, les ressources humaines ainsi que l'élaboration du programme de recherche de son institut. Les directeurs et directrices se réunissent chaque année lors d'une conférence annuelle et tiennent régulièrement des visioconférences pour discuter des questions d'orientation générale et de coordination.

16. Chaque institut est guidé par un conseil ou un comité consultatif. Composés en général d'au moins trois membres, en plus du Recteur et du directeur ou de la directrice de l'institut, ces organes donnent des avis sur la programmation thématique et la gestion de l'institut concerné, y compris sur l'assurance qualité et la mobilisation de fonds.

B. Structure de l'Université des Nations Unies

17. Le Centre de l'ONU fournit des services de gestion, d'administration, de coordination et d'appui à l'ensemble de la structure de l'ONU. En plus des bureaux au siège, à Tokyo, il a une antenne à Bonn, où se trouve le Vice-Rectorat de l'ONU en Europe, et une autre à Putrajaya (Malaisie), chargée des services administratifs.

18. Les travaux de recherche et d'enseignement de l'Université sont menés par un réseau d'instituts, ayant chacun son domaine de spécialisation, défini conformément à ses statuts et à l'accord conclu avec le pays hôte.

19. L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (UNU-WIDER) a été créé en 1985 et est situé à Helsinki. Ses travaux portent sur les problèmes interdépendants que pose, du point de vue du développement, la transformation des économies, des États et des sociétés, l'accent étant mis sur les applications pratiques de la recherche.

20. Créé en 1988 à Caracas, le Programme d'activités biotechnologiques en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNU-BIOLAC) s'attache à promouvoir l'utilisation des biotechnologies au service du développement durable.

21. Le Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (UNU-MERIT) a été créé en 1988 à Maastricht (Pays-Bas). Ses travaux portent sur les facteurs sociaux, politiques et économiques qui favorisent l'innovation technologique et couvrent tous les aspects ayant trait à la gouvernance et à l'élaboration des politiques.

22. L'Institut des ressources naturelles en Afrique (UNU-INRA) a été créé en 1988 et est situé à Accra. Il mène des travaux de recherche utiles à l'élaboration de politiques et diffuse des connaissances de pointe concernant les réponses durables pouvant être apportées aux problèmes qui se posent en matière de gestion des ressources naturelles en Afrique.

23. Créé en 1992, l'Institut de Macao (Chine) (UNU-Macao) se concentre sur les défis découlant des innovations à fort impact dans le domaine des technologies de l'informatique et des communications centrées sur l'humain auxquels se heurtent les pays en développement.

24. Créé en 1996, à Tokyo, l'Institut des hautes études sur la viabilité (UNU-IAS) contribue aux efforts visant à parvenir à un avenir plus durable en menant des travaux de recherche directifs et des activités de renforcement des capacités dans trois

domaines : la transformation vers des sociétés durables ; le capital naturel et la biodiversité ; le changement à l'échelle planétaire et la résilience.

25. Créé en 1998 à Hamilton (Canada), l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé contribue à résoudre les problèmes pressants liés à l'eau en analysant et en synthétisant les connaissances disponibles, en conduisant des recherches visant à déceler les grands problèmes émergents et en appliquant des solutions évolutives fondées sur les faits.

26. L'Institut pour les études comparatives d'intégration régionale a été créé en 2011 à Bruges (Belgique). Ses travaux portent sur les nouvelles formes de gouvernance et de coopération, y compris la fourniture de biens publics mondiaux et régionaux, ainsi que sur l'intégration intrarégionale et interrégionale et ses conséquences.

27. Créé à Bonn (Allemagne) en 2003, l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine (UNU-EHS) contribue aux efforts visant à relever les défis posés par les changements environnementaux planétaires, l'accent étant mis sur la vulnérabilité et les risques liés à l'environnement et sur les interactions entre facteurs écologiques et sociétaux.

28. Créé en 2007 à Kuala Lumpur, l'Institut international pour la santé mondiale (UNU-IIGH) vise à promouvoir des politiques sanitaires fondées sur les faits, une attention particulière étant accordée à la prise en compte systématique des questions de genre dans les systèmes de santé, et à aider les décideurs des pays du Sud à faire face aux problèmes de santé mondiaux.

29. Créé en 2012 à Dresde (Allemagne), l'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources (UNU-FLORES) élabore des stratégies visant à résoudre les problèmes qui entravent l'utilisation durable et la gestion intégrée des ressources environnementales, en particulier de l'eau, des sols, des déchets et des autres géoressources.

30. Créé en 2014, à New York, le Centre de recherche sur les politiques (UNU-CPR) cherche des solutions innovantes aux grands enjeux qui se posent à l'échelle mondiale, participe aux débats sur les politiques à adopter menés dans le cadre de l'ONU et représente le Recteur et les instituts de l'UNU au Siège de l'Organisation.

31. Le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques (UNU-EGOV) a été créé en 2015 à Guimarães (Portugal). Les résultats de ses travaux, qui portent à la fois sur la gouvernance, la technologie et le développement, sont traduits en moyens d'action pertinents.

32. Organisé depuis 2016 à Bonn par le Vice-Rectorat de l'UNU en Europe, le programme Cycles durables vise à rendre plus durable le cycle de vie des équipements électriques et électroniques, depuis leur production jusqu'à la gestion des déchets qu'ils génèrent, en passant par leur utilisation. La responsabilité du programme est actuellement transférée à l'UNITAR, qui l'assumera entièrement à compter de janvier 2022.

C. Ressources humaines et financières

Ressources humaines

33. L'UNU est un employeur attaché au principe d'inclusion et déterminé à instaurer, sur le lieu de travail, une culture de tolérance à l'égard des différences fondées sur la culture, la race, l'orientation sexuelle ou tout autre motif, à faciliter une représentation équilibrée des genres, à promouvoir la participation effective des

personnes handicapées et à bannir toutes formes de discrimination, de harcèlement et d'abus.

34. Le personnel de l'Université est composé d'administrateurs(trices) et de fonctionnaires de rang supérieur ainsi que de personnel des services généraux et des catégories apparentées, nommé(e)s conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'ONU ; de professeur(e)s invité(e)s, d'associé(e)s de recherche, de titulaires de bourses postdoctorales et du personnel des services administratifs et universitaires, qui sont employé(e)s au titre de conventions de services ; de consultant(e)s. À la fin 2020, la structure mondiale de l'ONU comptait 740 personnes, dont 55 % de femmes (celles-ci constituant la moitié des directeurs d'institut) et 42 % de ressortissants de pays en développement.

Ressources financières

35. L'Université ne reçoit aucun crédit au titre du budget ordinaire de l'ONU. Elle est intégralement financée par des contributions volontaires sous forme de financement institutionnel (contributions récurrentes du pays hôte auxquelles s'ajoute le revenu des placements provenant du fonds de dotation de l'ONU) et de contributions au titre de projets spéciaux (versées par des États Membres, des fondations, des organismes ou encore des organisations internationales), destinées à des projets de recherche spécifiques.

36. Le budget approuvé de l'ONU pour l'exercice biennal 2020-2021 s'établit à 112,5 millions de dollars, répartis comme suit : 51,1 millions au titre des programmes universitaires ; 42,7 millions au titre des traitements et autres dépenses de personnel et 18,7 millions au titre des frais généraux.

III. Bilan de l'année

37. L'ONU conduit des travaux de recherche objectifs et fondés sur les faits qui permettent de jeter un nouvel éclairage sur des questions importantes afin d'aider les décideurs et les praticiens du monde entier à considérer certains problèmes complexes sous un angle nouveau et critique. On trouvera dans la présente section un aperçu des travaux et des activités entrepris par l'Université en 2020.

A. Réponse à la pandémie

38. En 2020, les organisations et les particuliers du monde entier ont dû faire face à une pandémie sans précédent ; l'ONU n'y a pas échappé. La pandémie de COVID-19 a contraint l'Université à adapter tant ses activités courantes que son programme de recherche en cours.

Activités courantes

39. Dès que le premier cas de COVID-19 a été signalé, l'ONU a créé une équipe chargée de la réponse à la COVID-19 et élaboré un plan d'urgence. Afin de protéger la santé du personnel et des collaborateurs de l'ONU et conformément aux mesures adoptées localement, le Centre de l'ONU et les instituts, dans le monde entier, ont mis en place des dispositifs volontaires ou obligatoires (pour des durées limitées) de télétravail, qui ont permis à l'Université de poursuivre ses activités presque sans interruption.

40. La transition rapide et sans heurt a été rendue possible grâce à la vidéoconférence, aux applications de communication et de collaboration asynchrones, aux outils de gestion de projets en ligne et à l'ajustement de la charge

de travail. Lorsqu'il était nécessaire de se rendre sur place pour réaliser certaines tâches administratives ou activités de recherche, les mesures voulues ont été prises pour garantir le bon respect des gestes barrières.

41. Le Centre de l'ONU et les instituts ont adapté leur réponse à la COVID-19 en fonction de l'évolution des conditions locales ainsi que des protocoles mis en place à l'échelle du système des Nations Unies et au siège de l'ONU. Les membres du personnel ont été régulièrement tenus au courant de la situation et des prévisions d'évolution.

42. L'effet le plus visible de la pandémie a touché les manifestations publiques. De nombreuses conférences et séminaires, parfois internationaux, ont dû être reportés ou annulés, tandis que d'autres ont été adaptés pour pouvoir être organisés en ligne.

Programme de recherche

43. De nombreux instituts ont entrepris de nouveaux travaux de recherche visant à mieux comprendre la pandémie et à mieux y faire face, ou ont adapté leurs projets en cours afin d'intégrer des considérations liées à la COVID-19. Du fait de la pandémie, ils ont dû changer leurs méthodes de travail, ajuster le calendrier de leurs projets, se coordonner avec les partenaires externes et les donateurs et adapter la façon d'interagir avec les décideurs du monde entier.

44. Certains instituts ont dû davantage modifier leurs programmes de recherche que d'autres, en fonction des répercussions de la pandémie sur les différents domaines thématiques. Les travaux fortement tributaires d'informations de première main ont été particulièrement touchés et il a fallu se reposer la question des données requises et des méthodes de collecte. Pour les projets impliquant un travail sur le terrain qui était en cours, des plans d'urgence consistant notamment à organiser en ligne les activités initialement prévues sur site et à faire appel à des partenaires locaux pour collecter les données sur le terrain, dans le respect des mesures de sécurité, ont été rapidement élaborés.

45. On trouvera ci-après quelques exemples de la façon dont les programmes de recherche de l'ONU ont intégré les questions relatives à la COVID-19.

a) Le Centre de recherche sur les politiques a adapté ses projets sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains afin d'analyser la façon dont la pandémie était susceptible d'exacerber les risques de tels actes. Dans le cadre de son projet sur la gestion des perspectives de sortie de conflits armés, il a recueilli des données sur les effets que la campagne de communication de Boko Haram sur la COVID-19 avait eus sur la perception de la pandémie par la population. Par ailleurs, il a lancé une initiative dans le cadre de laquelle il a analysé les conséquences de la COVID-19 sur l'accès humanitaire.

b) Le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques a lancé de nouveaux travaux de recherche sur les mesures d'administration en ligne et sur l'adaptation rapide des pouvoirs publics à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences.

c) L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine a passé en revue ses activités en cours afin d'intégrer des produits susceptibles d'éclairer les efforts de réponse à la COVID-19 et de relèvement.

d) L'Institut des hautes études sur la viabilité a lancé une recherche visant à redéfinir, dans le contexte de la COVID-19, les approches de la biodiversité axées sur les paysages ainsi qu'à étudier les répercussions de la pandémie sur le secteur de l'éducation.

e) L'Institut international pour la santé mondiale a participé à des concertations de haut niveau visant à éclairer la refonte de l'aide internationale au développement qui aura lieu au lendemain de la pandémie et mené une étude sur les incidences de la COVID-19 sur les inégalités de genre.

f) L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a réorienté son programme de travail afin d'examiner les implications de la COVID-19 et les mesures d'atténuation et d'adaptation possibles. Il a par exemple adapté ses projets en cours afin de tenir compte des effets économiques et sociaux de la COVID-19, examiné les conséquences de la pandémie et des mesures de confinement imposées par les pouvoirs publics pour les travailleurs informels, estimé l'incidence de la COVID-19 sur la pauvreté et évalué la corrélation entre la confiance sociale et la confiance dans les institutions, d'une part, et la propagation du virus ainsi que les mesures visant à la freiner, de l'autre.

46. Les travaux de recherche de l'ONU ont débouché sur l'élaboration de nombreux rapports et articles portant sur des sujets tels que les aspects de la pandémie de COVID-19 liés au développement, l'accès limité aux soins pour les personnes souffrant d'autres maladies ou encore les répercussions des infox, et dont la plupart sont accessibles sur la page du site Web de l'ONU consacrée à la réponse à la COVID-19 (<https://unu.edu/covid-19>).

47. Avec le soutien de Premesh Kumar, l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'ONU a mis au point un outil de suivi des données, politiques et interventions liées à la COVID-19 (UNU EPIC Tracker, disponible à l'adresse suivante : <https://epictracker.org>). Il s'agit d'un inventaire en ligne des mesures de santé publique ainsi que des mesures économiques, sociales et locales prises dans tous les pays pour faire face à la pandémie. Il a également créé un blog, intitulé *Global Health Reflections* (<https://iigh.unu.edu/?keyword=global-health-reflections>), sur lequel il a publié des articles analytiques s'appuyant sur les sources fournies par cet outil.

B. Faits nouveaux

48. Malgré la pandémie de COVID-19, l'ONU est parvenue à poursuivre sans heurt ses activités tout au long de l'année 2020, dans la plupart de ses domaines d'intervention. La pandémie a eu des effets hétérogènes sur le financement : si certains instituts ont dû réduire leurs dépenses, d'autres ont vu leur niveau de financement se maintenir, voire augmenter. La COVID-19 a aussi conduit nombre d'instituts à repenser ou à réorganiser leurs portefeuilles de recherche, ce qui produira des résultats à plus long terme et pourrait rendre accessibles de nouveaux domaines de recherche et des possibilités de financement.

49. On trouvera ci-après un aperçu des changements opérés par les instituts en 2020.

50. L'activité principale du Programme d'activités biotechnologiques en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui coorganise des cours et des programmes de bourse dans le domaine des biotechnologies, a été fortement perturbée par la pandémie. De nombreuses activités prévues ont été reportées ou organisées en ligne.

51. Le Centre de recherche sur les politiques a noué des relations plus étroites avec des entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes mondiales, comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Comité international de la Croix-Rouge et le Stimson Center. L'action dynamique menée par le Centre et ses partenaires pour mobiliser des fonds a permis d'obtenir des résultats inespérés. Le Centre a été invité à Davos (Suisse) pour présenter ses recherches au Forum

économique mondial et il a étendu ses activités de recherche à d'autres pays d'Afrique et d'Asie.

52. L'Institut pour les études comparatives d'intégration régionale a recentré ses travaux sur trois grands programmes (le système de connaissances relatives à l'intégration régionale, les biens publics régionaux et le laboratoire de gouvernance des régions et des villes) dans le cadre d'un nouveau système de modules qui permet d'examiner plus clairement les questions en pleine évolution ou qui sont devenues particulièrement pressantes. Le lancement de la version 2.0 de la plateforme Web du système de connaissances relatives à l'intégration régionale, qui fournit des informations sur des organisations régionales et les indicateurs de suivi du niveau d'intégration, figure parmi les grandes réalisations de 2020.

53. Le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques a noué des liens de collaboration avec d'autres entités des Nations Unies et renforcé les liens existants, notamment avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale. Il a organisé des discussions avec divers acteurs de la gouvernance électronique dans plusieurs pays et établi des relations ou renforcé les relations existantes avec plusieurs universités et institutions publiques de son pays hôte. Par ailleurs, il a diversifié sa gamme de projets et fait en sorte que ceux-ci présentent une plus grande utilité aux fins de l'élaboration de politiques.

54. En plus d'accueillir une nouvelle directrice à sa tête, l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine a débuté les travaux concernant six nouveaux projets et organisé un atelier de lancement concernant un projet mené conjointement avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et le PNUD et visant à améliorer l'état de préparation financière face aux changements climatiques et aux risques naturels dans la région du Pacifique. Il a signé de nouveaux partenariats avec le Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes et l'association « Les Gouvernements locaux pour le développement durable », organisé un grand nombre de manifestations, ou y a participé, notamment l'édition 2020 de l'Académie d'été sur l'avenir des risques et de l'adaptation dans le monde, tenue en ligne, et produit de nombreuses publications.

55. L'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources s'est attaché à mettre en place des relations ou réseaux de collaboration dans diverses zones géographiques et domaines thématiques et à renforcer ou élargir les relations et réseaux existants, afin de diversifier sa base de ressources. Il a consolidé les liens avec les donateurs en Allemagne et approfondi sa coopération avec plusieurs entités du système, à savoir le Groupe de la gestion de l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et ONU-Eau, ainsi qu'avec le secteur privé et, dans le cadre d'un programme de doctorat conjoint, avec l'Université technique de Dresde. Il a notamment participé à la Dresden Nexus Conference, conférence biennale qui s'est tenue en ligne pour la première fois, ainsi qu'à deux nouvelles séries de séminaires collaboratifs.

56. L'Institut des hautes études sur la viabilité a continué de contribuer au dialogue sur les politiques à mener concernant plusieurs priorités mondiales. Il a organisé plusieurs manifestations en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable, contribué à l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et du prochain cadre mondial d'éducation au service du développement durable et rejoint le Comité consultatif international de l'initiative phare de l'UNESCO « Les futurs de l'éducation ». En outre, dans le cadre d'une

initiative menée en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), il a mis en place l'Académie des maires pour le développement urbain durable en Asie et dans le Pacifique. Par ailleurs, il a contribué à la formulation de recommandations sur la riposte à la COVID-19 et le relèvement, qui ont été communiquées au Premier Ministre japonais en juillet, et lancé, à l'intention des universités japonaises, une plateforme consacrée aux objectifs de développement durable, le but étant d'associer ces universités au dialogue sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à sa mise en œuvre.

57. L'Institut international pour la santé mondiale a réagi rapidement face à la pandémie, en créant l'EPIC Tracker, un site Web qui propose un inventaire régulièrement mis à jour des politiques et interventions adoptées par les pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie. Par ailleurs, il a obtenu une subvention de 2,2 millions de dollars afin de mettre sur pied, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le PNUD et d'autres parties prenantes, une plateforme sur les politiques sanitaires et le genre, dans le but de générer et de consolider des données utiles à l'action publique sur les interventions efficaces et les pratiques optimales visant à intégrer les questions de genre dans les programmes de santé. En outre, l'Institut a créé un consortium visant à faire de la Malaisie une ressource régionale pour ce qui est de la recherche et de la pratique dans le domaine de la santé mondiale.

58. L'Institut des ressources naturelles en Afrique a pris des mesures en vue de redéfinir sa mission dans le but de mieux faire entendre les revendications africaines en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles. Il a poursuivi ses travaux sur les conséquences des actifs bloqués pour les pays africains riches en hydrocarbures et, à la demande du Gouvernement allemand, lancé un projet visant à examiner les implications du pacte vert pour l'Europe sur les relations Afrique-Europe. En outre, il a organisé un séminaire sur les actifs bloqués, dans le cadre du Forum régional africain pour le développement durable, plusieurs webinaires et une manifestation en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

59. Après que le Gouvernement canadien a annoncé qu'il continuerait d'apporter un appui financier à l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé jusqu'en 2025, ce dernier a commencé à mettre en œuvre un nouveau plan stratégique axé sur quatre objectifs interconnectés : a) aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable liés à l'eau ; b) faciliter l'utilisation de ressources en eau non conventionnelles et l'avènement d'une révolution technologique dans les pays du Sud ; c) comprendre les liens entre l'égalité des sexes et l'eau ; d) gérer les risques liés à l'eau et au climat et assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau. Il s'est aussi attaché à établir un programme concernant les interactions entre accès à eau et migrations et il a aidé 34 pays à utiliser son système d'appui à la prise de décisions aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6.

60. L'Institut de Macao a élaboré son plan stratégique pour la période 2021-2025 et mis en place une nouvelle équipe de recherche chargée d'étudier les incidences de la gouvernance de l'intelligence artificielle. Le nouveau portefeuille de recherche porte sur certaines questions importantes du programme du Secrétaire général en matière de coopération numérique. L'Institut a notamment signé, avec Caritas de Macao, un accord quinquennal de coopération stratégique dans les domaines du développement local durable, de l'innovation sociale et de la cyberrésilience de la société civile. Il a organisé la onzième conférence de l'International Development Informatics Association ainsi qu'une réunion consultative d'experts sur l'intelligence artificielle et l'Afrique, toutes deux en ligne.

61. Le Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie a lancé, début 2020, un projet visant à étendre les modèles utilisés pour mesurer l'effet de l'innovation sur les résultats économiques en utilisant les mégadonnées. Le programme Horizon 2020, qui réunit des chercheurs et chercheuses de plusieurs pays européens, vise à comprendre les causes du ralentissement de la productivité enregistré dans les pays occidentaux. Par ailleurs, une chercheuse du Centre a reçu, du Conseil européen de la recherche, une « subvention de démarrage » d'un montant de 1,5 million d'euros afin de mener un projet sur la gouvernance de la réintégration des migrants, qui sera axé à la fois sur la gouvernance des migrations et sur les migrations de retour.

62. Dans le cadre de son programme Cycles durables, le Vice-Rectorat de l'UNU en Europe a copublié le *Global E-waste Monitor 2020* avec l'UNITAR, l'UIT et l'Association internationale pour la gestion des déchets solides. Conformément au dispositif de transition de deux ans convenu entre l'UNU et l'UNITAR, l'intégration du programme à la Division de la Planète de l'UNITAR s'est poursuivie pendant l'année.

63. En 2020, l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a rapidement axé ses travaux de recherche sur les questions pressantes soulevées par la pandémie mondiale sans précédent, notamment sur l'analyse des conséquences socio-économiques que celle-ci pourrait avoir pour les pays du Sud. Lorsqu'il est apparu que la pandémie risquait de nuire considérablement aux progrès accomplis dans des domaines tels que l'égalité des sexes, la participation au marché du travail, l'éducation et la pauvreté mondiale, l'Institut a tout de suite intégré ces considérations dans ses recherches. En outre, il a aidé les gouvernements mozambicain et sud-africain à modéliser les répercussions de la pandémie sur l'économie nationale.

C. Recherches utiles à l'élaboration des politiques

64. L'Université est une entité indépendante et fiable qui entreprend des travaux de recherche fondés sur des données probantes visant à éclairer les plus importants débats d'orientation de notre temps. Elle influe sur l'élaboration des politiques à l'ONU de trois manières différentes :

a) Elle exerce une influence indirecte par ses travaux d'analyse, en apportant une contribution fondée sur des données probantes aux débats d'orientation et en créant des passerelles entre les organismes des Nations Unies et la communauté universitaire mondiale afin de rapprocher la recherche et l'élaboration des politiques ;

b) Elle se met en contact direct avec les décideurs et décideuses, notamment en menant des recherches sur des questions stratégiques politiquement sensibles et en jouant un rôle fédérateur ;

c) Elle produit des connaissances dans le cadre d'une démarche concertée : elle travaille en partenariat avec d'autres entités du système des Nations Unies pour développer des connaissances et des produits spécialisés utiles à l'élaboration des politiques.

65. L'Université coopère avec de nombreuses entités du système des Nations Unies (Secrétariat, organismes, programmes, commissions, fonds et secrétariats de convention) et est actuellement liée par des centaines d'accords officielles et d'ententes de collaboration informelles à des universités, des instituts de recherche ou groupes de réflexion, des organisations non gouvernementales, des organisations professionnelles, des fondations et des organismes privés du monde entier. Ces relations de coopération lui permettent de bien se concentrer sur ses points forts,

d'associer un plus grand nombre de spécialistes et de chercheurs et chercheuses à ses travaux et d'avoir accès à d'autres moyens de diffuser les résultats de ses recherches.

66. Étant une entité du système des Nations Unies, l'Université connaît mieux que tout autre établissement les besoins de l'Organisation et de ses États Membres en matière de politiques, qui évoluent constamment. Elle peut faire connaître les priorités stratégiques de l'ONU à des milieux universitaires du monde entier qui, autrement, n'auraient qu'une connaissance limitée des besoins de l'Organisation, et travailler avec eux pour mettre au point des solutions concrètes. En intégrant des approches interdisciplinaires dans ses programmes de recherche, l'Université enrichit ainsi ses activités d'appui à l'élaboration des politiques et fait ressortir son avantage comparatif.

67. C'est dans le contexte du Programme 2030 et des 17 objectifs qui y sont définis que s'illustre le mieux le rôle de premier plan que l'Université joue dans la réflexion sur les politiques. Les recherches interdisciplinaires de l'Université aident les décideurs et décideuses à mieux comprendre les liens entre les objectifs, ainsi que les effets positifs secondaires que pourraient avoir les différentes formules susceptibles d'être appliquées aux fins de leur réalisation.

68. Les paragraphes ci-après décrivent certaines des activités menées et certains des résultats obtenus dans le cadre des quelque 200 projets³ entrepris par l'Université en 2020, ainsi que la manière dont ces activités ont contribué à l'élaboration des politiques de l'ONU dans le contexte de certains objectifs de développement durable.

69. Les contributions à la réalisation de l'objectif 1 sont notamment les suivantes :

a) Le Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie travaille sur un projet de collaboration visant à analyser et à redéfinir le plan stratégique du programme du bassin du Mékong. Il s'agit d'aider les pays membres de ce programme à atteindre un revenu par habitant et un niveau de vie plus élevés dans le cadre des efforts déployés en faveur de la convergence des revenus entre pays ;

b) L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a publié un document de travail dans lequel il montre que la COVID-19 est un véritable obstacle à la réalisation de l'objectif 1 et un autre dans lequel il évalue la manière dont la pandémie influe sur la répartition de la pauvreté dans le monde et sur l'incidence et la gravité de ce phénomène dans les pays en développement ;

c) L'UNICEF Kirghizistan a publié deux rapports élaborés par les chercheurs et chercheuses du Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie, un dans lequel est proposé un indicateur de pauvreté multidimensionnelle adapté au contexte kirghize et un autre dans lequel sont analysés les taux de pauvreté touchant les enfants et les besoins d'assistance sociale découlant de la COVID-19.

70. Les contributions à la réalisation de l'objectif 3 sont notamment les suivantes :

a) L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine a soumis à l'OMS une analyse des services fournis dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes en Malaisie, ainsi que des possibilités d'intégration de ces services dans un ensemble synthétiques de mesures destinées à garantir la couverture

³ Nombre des projets décrits dans les sections C et D ont été entrepris en collaboration avec, ou grâce au financement, de multiples parties prenantes qui ne sont pas explicitement nommées dans le présent rapport.

sanitaire universelle. Cette étude de cas sera mise en vedette dans un nouveau manuel de l'OMS consacré à la question ;

b) L'Institut des hautes études sur la viabilité a avancé dans l'adaptation des objectifs aux contextes national et local au Japon. Dans le cadre de ses travaux, il a contribué à l'élaboration d'une série de recommandations visant à inscrire la réalisation des objectifs au cœur de l'action que mène le Japon pour lutter contre la COVID-19 et s'en relever, lesquelles ont été soumises au Premier Ministre en juillet.

71. Les contributions à la réalisation de l'objectif 4 sont notamment les suivantes :

a) En étroite collaboration avec l'UNESCO, l'Institut des hautes études sur la viabilité a apporté une contribution de fond à l'élaboration du prochain cadre mondial sur l'éducation en vue du développement durable, intitulé « L'éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable » ;

b) L'Institut des hautes études sur la viabilité joue un rôle de premier plan dans l'Initiative des établissements d'enseignement supérieur en faveur du développement durable, dans le cadre de laquelle il facilite la création de partenariats entre le système des Nations Unies et le monde universitaire.

72. Les contributions à la réalisation de l'objectif 5 sont notamment les suivantes :

a) L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine s'est associé à l'OMS et au *British Medical Journal* pour faire réaliser et réviser une série d'articles dans lesquels ont été examinés les progrès accomplis dans le domaine de la santé des femmes depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, il y a de cela 25 ans. Cette série a été présentée lors du Sommet mondial de la santé tenue à Berlin en octobre 2020 ;

b) Le projet de l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine sur les mesures qui se sont révélées efficaces en matière de genre et de santé vise à analyser la prise en compte des questions de genre et la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes par les organismes des Nations Unies qui exécutent des programmes de santé. Il a permis de donner des retours d'informations à divers organismes et éclairera l'application de la stratégie de l'OMS relatives aux programmes en faveur de l'égalité des genres.

73. Les contributions à la réalisation de l'objectif 6 sont notamment les suivantes :

a) Dans le cadre de son projet sur les ressources en eau non conventionnelles, l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé a créé un réseau de praticiennes et praticiens en vue de promouvoir des initiatives mondiales et régionales consistant à mettre en lumière le rôle de ces ressources dans l'atténuation de la pénurie d'eau dans le monde et à fournir des solutions techniques utiles à l'élaboration des politiques et fondées sur la science ;

b) L'outil phare de l'Institut, le système d'appui à la prise de décisions aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6, est désormais utilisé par les spécialistes de la gestion de l'eau et les décideurs et décideuses de 34 pays. Il contribue à améliorer les méthodes et à renforcer la collaboration afin que les cibles associées à cet objectif puissent être atteintes au niveau national.

74. Parmi les contributions à la réalisation de l'objectif 7, on peut citer le fait que l'Institut des ressources naturelles en Afrique collabore avec le Groupe africain de négociateurs pour mieux informer les parties prenantes et veiller à ce qu'elles soient désormais bien conscientes de la particularité de la situation de l'Afrique en ce qui concerne les actifs bloqués et les obstacles à lever pour parvenir à un développement à faible intensité de carbone.

75. Au nombre des contributions à la réalisation de l'objectif 10 figurent notamment les efforts que le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques déploie dans le cadre d'un projet financé par le PNUD pour aider le Gouvernement géorgien à améliorer les documents d'orientation et la législation du pays sur le handicap, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'information, l'objectif étant de les aligner sur les dispositions de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

76. Les contributions à la réalisation de l'objectif 11 sont notamment les suivantes :

a) L'Académie des maires pour le développement urbain durable en Asie-Pacifique a promu les échanges, l'apprentissage par les pairs et la coopération entre les dirigeantes et dirigeants des villes d'Asie et du Pacifique sur des questions telles que les cadres de financement du développement, ainsi que la technologie et l'innovation au service de la transformation urbaine ;

b) L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine a grandement contribué aux travaux du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes relatifs à l'application du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Il a notamment siégé au comité directeur du Cadre mondial d'évaluation des risques et les résultats de ses recherches ont éclairé les débats du Forum technique du Bureau, qui s'est tenu à Bonn.

77. Les contributions à la réalisation de l'objectif 13 sont notamment les suivantes :

a) Le Centre de recherche sur les politiques a publié un rapport dans lequel il a examiné le lien entre les changements climatiques et l'insécurité, contribuant ainsi directement à l'action du mécanisme de sécurité climatique des Nations Unies, et participé à la révision de la politique de sécurité climatique du Secrétariat ;

b) L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine a publié une note d'orientation dans laquelle il décrit comment la prise en considération des questions relatives au financement des risques dans le cadre de l'actualisation des contributions déterminées au niveau national visant à combattre les changements climatiques offre des avantages allant au-delà de la protection financière. Ce document a éclairé la formulation des recommandations adoptées par la suite par l'organe directeur du Partenariat mondial « InsuResilience » ;

c) Les chercheurs et chercheuses de l'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources ont apporté une contribution majeure à la publication intitulée « Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau 2020 : l'eau et les changements climatiques ».

78. Les contributions à la réalisation de l'objectif 15 sont notamment les suivantes :

a) L'Institut des hautes études sur la viabilité a activement contribué à l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, notamment en coorganisant une réunion publique qui visait à associer les parties à la Convention sur la diversité biologique au débat sur les approches paysagères à inclure dans ce cadre mondial, en publiant une note d'orientation sur l'adoption d'approches paysagères aux fins de la concrétisation de la Vision 2050 pour la diversité biologique et en promouvant la mise au point d'une démarche commune à l'ensemble du système des Nations Unies en matière de biodiversité ;

b) L'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources a contribué aux efforts du Comité de haut niveau sur les programmes, que le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a chargé de développer une approche commune de l'intégration de solutions fondées

sur la biodiversité et la nature dans la planification et l'exécution des politiques et des programmes de l'ONU.

79. Les contributions à la réalisation de l'objectif 16 sont notamment les suivantes :

a) Les travaux du Centre de recherche sur les politiques ont continué d'être pris en considération dans la définition des priorités du Conseil de sécurité. À titre d'exemple, on peut citer le projet actuellement mené sur le rôle du Conseil dans la justice transitionnelle, qui a permis à un membre du Conseil de fixer ses priorités dans le cadre de sa présidence de cet organe ; la fourniture de conseils stratégiques sur les sanctions et la médiation à un(e) représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général ; la fourniture de conseils à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration ;

b) Le Centre de recherche sur les politiques a publié un rapport dans lequel il expose en détail la manière dont le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents contribue à réduire les risques de conflit violent dans la région du Sahel, un travail qui a directement facilité la réforme du système des Nations Unies pour le développement ;

c) Le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques a agi en tant que conseiller du comité permanent pour la gouvernance numérique de la Communauté des pays de langue portugaise et a notamment émis des idées et des recommandations qui aideront à façonner le programme de gouvernance numérique pour cette communauté et ses membres ;

d) Par ailleurs, le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques a aidé le Gouvernement santoméen et le Gouvernement caboverdien à élaborer leurs stratégies nationales de gouvernance numérique et prêté assistance au premier afin qu'il puisse établir un plan d'application de sa stratégie ;

e) L'Institut pour les études comparatives d'intégration régionale a aidé la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à élaborer un système d'indicateurs d'intégration régionale, ainsi que des directives à l'intention des responsables gouvernementaux et d'autres utilisateurs dans le monde arabe ;

f) L'Institut de Macao a publié un rapport dans lequel il passe en revue les stratégies nationales de cybersécurité adoptées dans la région Asie-Pacifique et formule des recommandations sur la façon de promouvoir une cyberrésilience sociétale globale ;

g) L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a publié un document de travail phare portant sur les répercussions de la COVID-19 sur l'économie sud-africaine, qui a servi à alimenter le débat entre les décideurs et décideuses.

D. Résultats concrets

80. De nombreux projets de l'Université ont pour but soit de produire des résultats concrets immédiatement utiles aux populations vulnérables ou marginalisées, soit de renforcer les capacités universitaires et les capacités de recherche des individus, des institutions et des organismes publics du Sud. Les exemples suivants illustrent l'action menée par l'Université en 2020 pour produire des résultats sur le terrain ou renforcer les efforts de développement des capacités dans le contexte de certains objectifs.

81. Comme contribution à la réalisation de l'objectif 3, on peut notamment citer le travail de l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine, qui a aidé le Ministère malaisien de la santé à remporter un appel d'offres de l'OMS visant à financer la création d'un centre régional de formation à la recherche sur la mise en œuvre dans la région du Pacifique Ouest, qui mettra en évidence l'expertise croissante du pays en matière de santé mondiale.

82. Les contributions à la réalisation de l'objectif 4 sont notamment les suivantes :

a) Le Programme mondial de formation aux fonctions d'encadrement de l'Institut des hautes études sur la viabilité permet à des étudiantes et étudiants japonais de troisième cycle d'effectuer des travaux de terrain dans des institutions partenaires en Afrique, dans le but de contribuer au règlement des problèmes que rencontre le continent en matière de développement durable ;

b) La série d'ateliers en ligne intitulés « Professionnelles et professionnels en début de carrière » de l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine permet aux chercheurs et chercheuses en santé du Sud d'échanger avec des analystes et des spécialistes de haut niveau des politiques de santé ;

c) L'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources exécute un projet sur la gestion de la durabilité et de l'innovation au Bangladesh, qui vise à former des universitaires et à développer leurs compétences en matière d'enseignement, ainsi qu'à élaborer de nouveaux programmes d'études ;

d) L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement promeut activement des programmes de stage en développement économique en vue de renforcer les capacités de la prochaine génération d'économistes en Afrique du Sud et au Mozambique.

83. Les contributions à la réalisation de l'objectif 6 sont notamment les suivantes :

a) L'utilisation du système d'appui à la prise de décisions aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6, qui vise à aider celles et ceux qui n'ont pas un accès suffisant aux services d'alimentation en eau potable ou aux installations sanitaires améliorées, a continué de s'étendre, une cinquantaine d'institutions de 34 pays, principalement du Sud, ayant désormais recours à ce système ;

b) Dans le cadre des recherches qu'il a menées pour déterminer les facteurs de pollution des eaux souterraines de l'aquifère de Korba, en Tunisie, l'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources a attiré l'attention sur les risques de pénurie d'eau et de pollution de l'aquifère et fait des recommandations en vue de les réduire.

84. Les contributions à la réalisation de l'objectif 8 sont notamment les suivantes :

a) Les recherches menées par l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement contribuent à promouvoir des politiques et des analyses fondées sur la connaissance des faits au Myanmar, qui traverse une difficile période de transformation structurelle et de changement aux fins développement ;

b) L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a aidé le Gouvernement mozambicain à concevoir un modèle de subventions d'urgence destinées à soutenir les ménages urbains vulnérables pendant la crise liée à la COVID-19, à recenser les quartiers les plus fragiles, et à suivre et évaluer l'impact de ce programme ;

c) Grâce à la plateforme de connaissances Delta 8.7, pilotée par le Centre de recherche sur les politiques, les décideurs et décideuses locaux du monde entier ont

pu renforcer leurs capacités en ce qui concerne les données et les statistiques relatives à la cible 8.7 associée aux objectifs. Dans le cadre de cette initiative, un atelier en ligne a été organisé à l'intention des décideurs et décideuses du Brésil afin de les aider à élaborer des politiques fondées sur la connaissance des faits dans le contexte de la lutte contre la pandémie.

85. Les contributions à la réalisation de l'objectif 11 sont notamment les suivantes :

a) L'Institut de Macao a noué un partenariat stratégique de cinq ans avec Caritas Macao afin de coopérer davantage avec cette organisation sur des projets qui favorisent l'élaboration de politiques, la recherche et le renforcement des capacités au service du développement local durable, de l'innovation sociale et de la cyberrésilience de la société civile. L'une des principales initiatives menées à cet égard est le projet « Smart Citizen Cyber Resilience » ;

b) L'Institut pour les études comparatives d'intégration régionale met actuellement au point une méthode générale de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs au niveau municipal. Au nombre des travaux qu'il a menés en 2020 figure une étude pilote pour les municipalités flamandes.

86. Les contributions à la réalisation de l'objectif 13 sont notamment les suivantes :

a) L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine forme de jeunes professionnelles et professionnels des pays en développement dans le cadre du Programme conjoint de bourses pour jeunes professionnelles et professionnels du climat Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques-UNU, l'objectif étant de combler les lacunes en matière de formation et de renforcement des capacités ;

b) L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine a contribué au programme de doctorat sur les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe du Centre de services scientifiques ouest-africains sur les changements climatiques et l'utilisation adaptée des terres.

87. Les contributions à la réalisation de l'objectif 16 sont notamment les suivantes :

a) L'application mobile Apprise, développée par l'Institut de Macao, a contribué à améliorer l'action entreprise par la Thaïlande pour détecter les cas de traite des personnes et a été utilisée dans des secteurs tels que la pêche, l'industrie manufacturière et l'industrie du sexe ;

b) Le projet du Centre de recherche sur les politiques intitulé « Pas de recherche sur nous sans nous » visait à mobiliser les bénéficiaires locaux en République centrafricaine. Parmi les résultats de ce projet, on peut citer « High Stakes », un jeu de société conçu en collaboration avec des jeunes du pays qui illustre les difficultés que rencontrent les jeunes qui quittent des groupes armés ;

c) Le Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques gère un programme continu de bourses de trois mois destiné aux fonctionnaires, principalement à celles et ceux des pays en développement, l'accent étant mis sur les aspects clés de la gouvernance électronique et du développement durable.

88. Les contributions à la réalisation de l'objectif 17 sont notamment les suivantes :

a) L'Institut des hautes études sur la viabilité assure le secrétariat du réseau de 175 centres régionaux d'expertise en matière d'éducation en vue du développement durable, qui facilite la collaboration entre les différentes parties prenantes au niveau local ;

b) Des chercheurs et chercheuses de l'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources ont étudié la manière dont les principes de conception des projets de sciences participatives menés dans le domaine du contrôle de la qualité de l'eau influent sur les résultats et les produits de ces projets, étude qui permettra d'exécuter des projets plus efficaces dans l'avenir.

IV. Diffusion des connaissances et activités de communication

89. L'Université s'emploie à faire en sorte que les connaissances pertinentes parviennent à celles et ceux qui en ont le plus besoin (praticiennes et praticiens, décideurs et décideuses, universitaires, populations touchées et grand public –, et ce, en temps opportun et dans des formats utiles. À cette fin, elle utilise cinq canaux principaux, à savoir les publications, les manifestations, les possibilités de formation, les réunions d'information, les médias et la communication en ligne.

A. Publications

90. Les chercheurs et chercheuses de l'Université diffusent les résultats de leurs projets au moyen de divers types de publications : ouvrages ou chapitres d'ouvrages collectifs, articles paraissant dans des revues à comité de lecture, articles et tribunes libres paraissant dans des magazines et des journaux, rapports, notes d'orientation et documents de travail. Nombre de ces publications sont disponibles à la fois sur papier et en ligne.

91. Plus de 6 900 publications de l'Université sont consultables sur Internet via la base de données « Collections at UNU » (<http://collections.unu.edu>), dont plus de 250 parues en 2020. D'autres publications ne figurant pas dans cette base de données peuvent être téléchargées via les sites Web des instituts qui les ont établies.

92. En 2020, les chercheurs et chercheuses de l'Université ont écrit, coécrit ou corévisé 20 ouvrages, principalement par l'intermédiaire de maisons d'édition universitaires tels que Oxford University Press, Routledge et Springer, contribué à la rédaction de 145 chapitres d'ouvrages collectifs et de 337 articles parus dans des revues scientifiques à comité de lecture, et rédigé ou corédigé 197 articles et tribunes libres parus dans des magazines ou des journaux. L'Université a publié 290 documents de travail, 105 rapports et mémoires de recherche ou rapports et mémoires techniques, 59 notes et rapports d'orientation, et diffusé 221 vidéos ou podcasts.

B. Manifestations

93. Malgré la pandémie, le système de l'Université dans son ensemble a pu organiser plus de 450 manifestations (séminaires, conférences, symposiums, exposés, etc.) en 2020, dont la plupart se sont tenues en ligne. Afin de donner plus de poids et de visibilité aux recherches de l'Université, de nombreuses manifestations étaient ouvertes gratuitement au grand public, tandis que d'autres étaient destinées à des publics spécialisés.

C. Enseignement universitaire supérieur et formation spécialisée

94. L'Université organise des formations spécialisées de troisième cycle diplômantes et non diplômantes, et offre des possibilités d'apprentissage dans le cadre de projets. Elle propose notamment des programmes de master en géographie des risques environnementaux et de la sécurité humaine (Institut pour l'environnement et

la sécurité humaine (Bonn) et Université de Bonn), en politique publique et développement humain (Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (Maastricht) et Université de Maastricht) et en durabilité [Institut des hautes études sur la viabilité (Tokyo)], et des programmes de doctorat en gestion intégrée des eaux, des sols et des déchets (Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources (Dresde) et Université technique de Dresde), en innovation, économie et gouvernance au service du développement [Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie (Maastricht)] et en science de la durabilité [Institut des hautes études sur la viabilité (Tokyo)]. En 2020, 324 étudiants (235 étudiants de master et 89 doctorants) étaient inscrits à ces programmes, dont 38 % venaient de pays en développement et 57 % étaient des femmes.

95. L'Université a également proposé 147 activités de formation spécialisée non diplômante en 2020, qui allaient d'ateliers d'une journée à des cours de plusieurs semaines portant sur des sujets couvrant l'ensemble de ses domaines thématiques d'intervention. Plus de 8 900 étudiantes et étudiants y ont participé. En raison de la pandémie, de nombreuses séances de formation prévues ont été annulées, tandis que d'autres se sont tenues en ligne.

96. En complément des programmes d'études et des formations structurés, beaucoup d'instituts proposent à de jeunes universitaires et chercheurs et chercheuses de renforcer leurs compétences et leurs connaissances en travaillant aux côtés du personnel de l'Université. Toutefois, en 2020, ces possibilités ont été limitées par la pandémie.

D. Séances d'information et exposés

97. Des expertes et experts de l'Université sont régulièrement invité(e)s à animer des séances d'information ou à présenter des exposés en présentiel à l'intention de décideurs et décideuses d'influence, de représentantes et représentants de gouvernements et d'autres parties prenantes clés. À ces occasions, les chercheurs et chercheuses de l'Université donnent aux parties prenantes des conseils sous la forme de conclusions et d'analyses sur mesure, et répondent à leurs besoins et préoccupations fondamentaux.

98. Par exemple, des expertes et experts du Centre de recherche sur les politiques ont participé à plusieurs débats de haut niveau sur les sanctions imposées par l'ONU, à un exposé du Sénat des États-Unis d'Amérique sur la mobilisation du secteur de la finance contre l'esclavage et la traite, ainsi qu'à une table ronde organisée par le Département du Trésor des États-Unis. De même, le Centre a organisé des séances d'information sur son projet relatif aux transitions de missions à l'intention d'un groupe de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de conseillères et conseillers nationaux pour les politiques de gouvernements de pays membres du Conseil de sécurité, et fait un exposé lors d'une réunion du Conseil organisée selon la formule Arria sur la réintégration des jeunes touché(e)s par des conflits.

E. Couverture médiatique et communication en ligne

99. L'Université mène des activités de communication dans les médias traditionnels et sur Internet et les plateformes de médias sociaux, ainsi que dans le cadre d'un bulletin mensuel d'information par courriel, pour accroître sa visibilité, faire mieux connaître son travail, mobiliser le soutien du public et faciliter le dialogue. En voici quelques exemples :

a) **Médias traditionnels.** En 2020, plus de 16 800 articles concernant l'Université et ses travaux de recherche ont été publiés dans le monde ;

b) **Internet.** En 2020, les sites Web de l'Université ont enregistré 5,69 millions de pages vues, dont plus de 1,8 million de pages vues pour le site Web commun à l'ensemble du système de l'Université (<https://unu.edu>) et 1,1 million de pages vues pour le bulletin d'information de l'Université consacré à la recherche et intitulé « Our World » (<https://ourworld.unu.edu/en>) ;

c) **Médias sociaux.** À la fin de l'année, l'Université comptait près de 155 000 abonné(e)s sur Twitter et plus de 134 000 abonné(e)s sur Facebook ;

d) **Communication par courriel.** « Insights », le bulletin mensuel d'information par courriel du Bureau des communications de l'Université, a atteint plus de 28 000 abonné(e)s.

V. Quarante-cinquième anniversaire de la création de l'Université des Nations Unies

A. Historique et influence

100. En 1969, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'époque, U Thant, a proposé la création d'une université des Nations Unies, qui aurait un caractère véritablement international et serait consacrée à la réalisation des objectifs de paix et de progrès énoncés dans la Charte (A/7601/Add.1). Après une étude de faisabilité réalisée par un groupe d'experts, l'Assemblée générale a adopté, le 11 décembre 1972, la résolution 2951 (XXVII), par laquelle elle a décidé de créer l'Université des Nations Unies, dont elle a adopté la Charte le 6 décembre 1973, dans sa résolution 3081 (XXVIII).

101. L'Assemblée générale a en outre accepté l'offre du Gouvernement japonais de mettre à disposition des locaux pour accueillir le siège de l'Université à Tokyo et de verser 100 millions de dollars aux fins de la création d'un fonds de dotation, ce qui a permis à l'Université de démarrer ses activités le 1^{er} septembre 1975.

102. Dix ans plus tard, en 1985, le premier des instituts de l'Université, l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, voyait le jour à Helsinki. Depuis lors, le système de l'Université s'est développé et comprend désormais 14 instituts établis dans 12 pays, chacun se consacrant à un ensemble déterminé de questions utiles à l'élaboration des politiques.

103. Les 45 ans d'existence de l'Université sont marqués par la collaboration et par une contribution prépondérante à la réflexion sur les politiques. En s'efforçant systématiquement de répondre aux grandes questions stratégiques et en se positionnant comme un groupe de réflexion qui n'a pas peur de remettre en question le statu quo, l'Université est devenue une voix indépendante qui fait autorité dans le système des Nations Unies.

104. L'Université ne faisant généralement pas la une des journaux, contrairement à de nombreux autres organismes du système des Nations Unies qui sont plus grands et mieux financés, les contributions qu'elle apporte au développement des connaissances et à l'élaboration des politiques sont souvent négligées. Cependant, elle œuvre toujours en coulisses et éclaire l'élaboration des politiques à l'échelle multilatérale par des travaux de recherche et des conseils fondés sur des données probantes.

105. Composée d'instituts s'occupant de questions ou de problèmes bien définis, l'Université a été parmi les premiers organismes à développer des connaissances et des compétences qui transcendent les frontières scientifiques traditionnelles, tenant ainsi compte de la complexité et de l'interdépendance des systèmes et des problèmes mondiaux. Elle permet également à d'éminent(e)s universitaires et praticiennes et praticiens du monde entier, mais en particulier du Sud, d'avoir accès aux décideurs et décideuses du système des Nations Unies et vice versa.

106. La place que l'Université occupe dans le système des Nations Unies lui permet de réunir divers acteurs qui, autrement, risquent de n'avoir guère l'occasion de collaborer directement. On peut citer comme exemple récent les recherches menées par le Centre de recherche sur les politiques en collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat, qui ont rassemblé des représentantes et représentants de tous les membres du Conseil de sécurité dans le cadre d'un débat franc organisé selon la règle de Chatham House.

107. Au cours des 45 dernières années, l'Université a toujours été présente, aidant à la conduite de travaux de recherche novateurs et à la conception de nouveaux moyens de mesurer le développement durable et le bien-être humain. Les exemples ci-dessous ne sauraient rendre compte de la totalité de l'influence que l'Université a eu au cours des quatre dernières décennies ; ils ne font que mettre en évidence quelques travaux notables parmi tant d'autres qu'elle a menés.

108. Les études de cas détaillées concernant les pays du Sud que l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement a menées dans la seconde moitié des années 1980 ont grandement contribué à susciter un changement mondial de paradigme qui a conduit à la remise en question des programmes d'ajustement structurel passe-partout et contraint ainsi le Fonds monétaire international et la Banque mondiale à tenir davantage compte des différences de circonstances dans le cadre des mesures qu'ils prenaient contre les crises macroéconomiques de cette décennie. Les travaux de l'Institut ont également aidé à généraliser l'idée selon laquelle les solutions stratégiques proposées pour les pays en développement devraient s'inscrire dans le cadre d'une approche fondée sur l'expérience et sur des données probantes.

109. Dans le cadre de son projet sur la faim et l'action publique, l'Institut a également favorisé le passage d'une vision du développement principalement centrée sur le produit intérieur brut et le revenu à une approche fondée sur les capacités ou le développement humain. Les résultats de cette recherche ont contribué à modifier le discours dominant et se sont répandus rapidement auprès des spécialistes mondiaux de l'économie du développement et au-delà.

110. Un vice-recteur de l'Université a été le principal auteur du rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin » (A/57/387), publié en 2002.

111. Le projet de l'Institut sur les actifs personnels à l'échelle mondiale, lancé en 2004, a permis d'effectuer les premières estimations de la répartition de la richesse des ménages dans le monde, dont il est ressorti que 2 % des ménages détenaient la moitié de la richesse mondiale. La création, par l'Institut, de la Base de données mondiale sur les inégalités de revenus en 2008 a ouvert de nouvelles perspectives de recherche sur les inégalités de revenu entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci.

112. L'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine est contributeur de la première heure à la recherche sur le thème de la migration environnementale. Ses études ont porté sur la question des déplacements involontaires observés après le tsunami qui a frappé l'océan Indien en 2004 et le passage de l'ouragan Katrina, en 2005, à une époque où la migration environnementale ne figurait pas encore sur la

liste des priorités scientifiques ou politiques. Les recherches de l'Institut ont grandement influé sur la décision prise d'inclure les migrations et les déplacements dans l'alinéa f) de l'article 14 du Cadre de l'adaptation de Cancún, adopté en 2010.

113. L'Université s'emploie depuis longtemps à promouvoir le programme mondial relatif à la biodiversité, comme elle l'a notamment fait dans le cadre de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue à Nagoya (Japon) en 2010 et à l'occasion de laquelle l'Institut des hautes études sur la viabilité a coétabli le Partenariat international pour l'Initiative de Satoyama, outil permettant de mieux comprendre et d'appuyer les environnements naturels influencés par l'action humaine, l'objectif étant de protéger la biodiversité et d'améliorer le bien-être humain. En plus d'assurer le secrétariat de cette initiative, l'Institut a coorganisé le lancement mondial de la Décennie des Nations Unies pour la diversité biologique, aidé les États Membres dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, joué un rôle actif lors des douzième, treizième et quatorzième réunions des Conférences des Parties, et participé directement à l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

114. Le Directeur du Bureau de l'Université au Siège de l'ONU, qui relève maintenant du Centre de recherche sur les politiques, a joué un rôle central dans la rédaction, en 2015, du code de déontologie qui régit désormais la conduite du (de la) Président(e) de l'Assemblée générale.

115. Dans le cadre de son programme « Cycles durables », l'Université joue depuis près de deux décennies un rôle de chef de file mondial dans la recherche et la formation liées aux déchets électroniques ; elle apporte une contribution essentielle à la diffusion des résultats de cette recherche et crée des synergies avec d'autres entités des Nations Unies.

116. Depuis 2005, l'Institut pour les études comparatives d'intégration régionale dirige plusieurs grands projets de consortiums financés par l'Union européenne qui ont influé sur les politiques extérieures du bloc, ou y a participé activement. L'institut a également été un des premiers à avoir mis au point des systèmes d'indicateurs de suivi de la régionalisation et de la mondialisation, en collaboration avec d'autres entités du système des Nations Unies et des institutions régionales.

117. L'Institut des hautes études sur la viabilité a coopéré étroitement avec l'UNESCO dans le cadre du Comité interinstitutions pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), aidé à l'élaboration du cadre qui a remplacé ce comité, le Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable, joué un rôle de premier plan lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable qui s'est tenue en 2014 et à l'occasion de laquelle le Programme d'action global a été lancé, et dirigé l'organisation de la Conférence internationale sur l'enseignement supérieur pour le développement durable, qui s'est également tenue en 2014.

118. La Conférence internationale sur la théorie et la pratique de la gouvernance électronique, manifestation phare du Groupe opérationnel pour la gouvernance électronique au service des politiques publiques dont la première édition s'est tenue en 2007, est devenue un grand rendez-vous mondial dans le domaine de la gouvernance électronique.

119. Face à l'absence d'une évaluation multirisques mondiale, l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine a coélabore l'Indice mondial de risque et copublié, de 2011 à 2016, le *Rapport sur les risques dans le monde*, une parution annuelle dans laquelle figurait un classement de 171 pays en matière de risques de catastrophe.

120. Les recherches menées par l'Institut des hautes études sur la viabilité sur la gouvernance au service du développement durable ont contribué aux travaux internationaux qui ont débouché sur l'élaboration du Programme 2030, plusieurs des politiques proposées par l'Institut ayant été prises en considération dans les recommandations formulées par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable en 2014. Depuis l'adoption du Programme 2030, l'Institut contribue à faire avancer son exécution par des recherches sur l'interaction entre sciences et politiques et sur les structures de gouvernance.

121. L'Institut pour la gestion intégrée des flux matériels et des ressources facilite la mise au point de solutions durables destinées à améliorer la gestion et le traitement des eaux usées et des boues résiduares dans les régions urbanisées, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes.

122. Les précisions apportées par le Centre de recherche sur les politiques au sujet du rôle que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents peut jouer dans la prévention des conflits constituent un exemple récent et très médiatisé du travail que mène l'Université à l'échelle du système des Nations Unies. Le document d'orientation établi par le Centre en 2018 sert régulièrement de référence dans le cadre de la formation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

123. L'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé a dirigé une évaluation mondiale de la production d'eau dessalée et de saumure, qui, en 2019, a permis d'établir clairement, pour la première fois, que le monde produisait plus de saumure que d'eau dessalée à proprement parler. Cette évaluation a également fait ressortir la nécessité de réduire les volumes de saumure et de traiter ou d'utiliser la saumure d'une manière économiquement viable et respectueuse de l'environnement.

124. L'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé a apporté la principale contribution technique aux travaux menés sous la houlette de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour quantifier le concept de débit écologique et l'intégrer dans la méthode de suivi de l'indicateur 6.4.2 des objectifs, relatif au stress hydrique.

B. Perspectives

125. L'Université s'emploie, du point de vue de sa structure organisationnelle mondiale et de ses ressources, ainsi que de sa stratégie et de ses priorités, à faire preuve de souplesse et d'habileté pour veiller à ce que ses recherches restent adaptées à l'évolution des problèmes les plus urgents que connaît le monde. L'élaboration d'une série de documents stratégiques pluriannuels est un aspect clef de cet effort continu. La dernière itération de cette série est le plan stratégique 2020-2024 de l'Université, dans lequel celle-ci met l'accent sur l'orientation stratégique de ses recherches et donne la priorité aux besoins de l'ONU et de ses États Membres en matière de politiques, ainsi qu'aux besoins des décideurs et décideuses, notamment des pays en développement. Ce plan stratégique porte sur trois thèmes généraux – la paix et la sécurité ; l'environnement, le climat et l'énergie ; le changement social et le développement économique –, autour desquels s'articulera le programme mondial de recherche de l'Université au cours des cinq prochaines années.

126. L'Université compte que, du fait de la poursuite des initiatives de réforme de l'ONU, ses recherches et ses conseils pratiques continueront à être demandés en vue de répondre à des besoins particuliers, notamment en ce qui concerne des questions interdisciplinaires telles que l'incidence des nouvelles technologies (gouvernance électronique, innovations permettant d'économiser de la main-d'œuvre et de réduire les dépenses, fracture numérique et inégalités sociales, intelligence artificielle, et

technologies mobiles et technologie de la chaîne de blocs), les questions relatives aux migrations (y compris les problèmes de politique générale ayant trait à la mobilité humaine), les enjeux liés à l'eau (de la gestion des eaux usées aux migrations liées à l'eau) et la bonne gouvernance.

127. À l'avenir, l'Université s'appuiera sur les fondations qu'elle a bâties au cours des 45 dernières années et mettra à profit les bons résultats qu'elle a obtenus et les enseignements qu'elle a tirés pour produire des connaissances. Elle continuera de collaborer avec diverses parties prenantes dans le monde pour donner aux décideurs et décideuses les éléments de preuve et les idées dont ils et elles auront besoin pour aider l'ONU et ses États Membres à construire un avenir sûr, équitable et durable pour tous et pour toutes.

Annexe

Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies

Membres nommés¹

Angela Kane (Allemagne), (Présidente du Conseil de l'Université des Nations Unies) – agrégée supérieure de recherches au Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération ; Professeure de sciences politiques (Paris)

Carlos Henrique de Brito Cruz (Brésil) – Premier Vice-Président d'Elsevier Research Networks

Denisa Čiderová (Slovaquie) – Professeure agrégée au Département du commerce international et des échanges concernant le logiciel Idea Puzzle de l'Université d'économie de Bratislava

Comfort Ero (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) – Directrice des programmes au Crisis Group

Xin Fang (Chine) – Professeure à l'Académie chinoise des sciences

Isabel Guerrero Pulgar (Chili) – Directrice exécutive d'IMAGO Global Grassroots ; chargée de cours à la Harvard Kennedy School

Adam Habib (Afrique du Sud) – Directeur de l'École d'études orientales et africaines de l'Université de Londres

Segenet Kelemu (Éthiopie) – Présidente-Directrice générale du Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes

Radha Kumar (Inde) – spécialiste de l'analyse des politiques

Tsuneo Nishida (Japon) – Conseiller spécial du Président de l'Université de Kanagawa ; Directeur honoraire de l'Institut des sciences pour la paix de l'Université d'Hiroshima

Funmi Olonisakin (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Nigéria) – Vice-Présidente et Vice-Directrice internationale et professeure spécialisée dans les questions de sécurité, de leadership et de développement au King's College London

Brenda Yeoh (Singapour) – Professeure de sciences sociales au Raffles College de l'Université nationale de Singapour

Membres de droit

Le Recteur de l'Université des Nations Unies

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

La Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

1. Les profils des membres du Conseil de l'Université des Nations Unies sont disponibles à l'adresse <https://unu.edu/about/unu-council>.